



Quelle implication pour les adhérents ?

Vous souhaitez nous aider et vous engager à nos côtés ? Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! N'hésitez pas à prendre contact avec nous par le formulaire de contact (<https://sosforetdordogne.fr/nous-contacter>) ou directement sur notre mail : dordogne@sosforetfrance.org

Vous pouvez nous aider dans différents domaines :

Communication

- Graphisme et mise en page de documents produits
- Impression de documents
- Diffusion de documents : tous les documents sur notre site sont téléchargeables ; vous pouvez copier, photocopier, utiliser, sous réserve que l'association soit mentionnée dans l'usage que vous faites de ses documents
- Collage
- Mise sous pli pour envois postaux
- Vous pouvez soit nous communiquer des articles que vous avez lus, soit proposer des écrits à destination de notre page Facebook ou de nos lettres d'information.

Veille

- **Articles de presse** : envoyez-nous ce qui vous paraît intéressant ! Si vous êtes abonné à Sud-Ouest, la Dordogne Libre, Réussir le Périgord, que vous lisez la presse quotidienne régionale sur le net ou passez par la Médiathèque Numérique de la Dordogne, que vous soyez abonné à la presse nationale, gratuite ou payante, aidez-nous à alimenter notre communication !
- Vous êtes peut-être aussi destinataire d'autres lettres d'informations d'associations de Dordogne ayant des objectifs similaires aux nôtres (CTPN, TPMF, Canopée) ou abonné à d'autres pages Facebook : transmettez nous les informations intéressantes ! Et faites de même au plan régional ou national !
- La démarche peut être la même avec les lettres d'informations du monde de la filière Forêt-Bois-Papier (CNPF, Fibois, Copacel, Alliance), de l'ONF ou de divers Ministères.
- **Vérification des coupes** : alertez-nous ou intervenez si quelque chose ne vous paraît pas réglementaire !

Présence dans les institutions

- **en Conseil Municipal** : vous pouvez regarder l'ordre du jour et y assister dans le public : vous y glanerez des informations sur des sujets qui nous intéressent (coupes, projets, etc.)
- **en Conseil Communautaire**, suivre l'Agenda et l'actualité sur les sites internet

- **Conseil Départemental** : la démarche est la même (<https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ211025037.html>)
- **au CRPF** : si vous êtes propriétaire forestier de plus de 4ha, vous auriez pu ou pourrez être candidat ou électeur aux prochaines élections du CRPF.

Présence dans les AG des associations membres

SOS Forêt Dordogne contractualise parfois une adhésion croisée avec d'autres associations.

Cet échange nous implique au minimum à une participation à leur **assemblée générale** : vous pouvez y assister et nous rapporter ce qui s'y est passé.

Présence dans les actions de l'association

Vous pouvez **proposer des rencontres sur votre commune et participer** à leur organisation, **participer aux actions organisées par SOS Forêt Dordogne** (Ciné-débat, rencontres inter-associations fête des associations, sortie de terrain, mobilisation locale ou à l'appel d'autres associations ou collectifs).

Participer et faire participer au projet de la forêt de Jaure

<https://jadopteunprojet.com/decouvrez-les-projets/detail/jaure-une-foret-pour-la-biodiversite>

Vous pouvez promouvoir ce projet et solliciter des particuliers, des associations, des entreprises, des mairies (en cours).

Apprendre et Transmettre

Si vous formez ou avez des connaissances utiles à l'association, signalez-vous et participez ! Vous pourrez faire profiter nos adhérents de vos connaissances, leur permettre de monter en compétence.

Devenir Correspondant.e Local.e

L'ensemble du territoire n'est pas encore couvert. N'hésitez pas à nous signaler votre envie de vous engager !